

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Rése
at
Moni
bel

16065253

TRIBUNAL DE COMMERCE

02 MAI 2016

DIVISION MONS

Greffe

N° d'entreprise : 523998255

Dénomination (en entier) : DE VESELEER

(en abrégé) ::

Forme juridique : SPRL

Siège (adresse complète) : Rue Fontaine à louché 187
7850 PETIT-ENGHIEN

Objet(s) de l'acte : Modification

**Procès Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de la Société DE VESELEER SPRL tenue au
siège de la société le jeudi 5 novembre 2015**

Présence: DE VESELEER Michel, DE VESELEER Mehdi, DE VESELEER Gaëlle,
DE VESELEER Gwendoline et DE VESELEER Marie-Joëlle

Orde du jour:

- 1) Examen des comptes annuels au 30/06/2015
- 2) Affectation des résultats
- 3) Changement dans le mandat de gérant de Michel De Veseleer
- 4) Décharge des gérants pour l'exercice écoulé

Compte rendu:

- 1) L'assemblée examine les comptes annuels au 30 juin 2015. Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 4.508,92 euros, le chiffre d'affaire est de 92.449,66 euros, le total de l'actif est de 439.316,45 euros. Après délibération les comptes sont approuvés.
- 2) L'assemblée décide d'affecter les bénéfices de 4.508,92 euros comme suit : 225,44 euros sont placés dans la réserves légale, 1.817,03 euros servent à apurer la perte de l'exercice précédent et le solde de 2.466,45 euros est reporté à nouveau.
- 3) Le gérant Michel De Veseleer ayant pris sa pension en septembre 2015, son mandat reste effectif mais à titre non rémunéré à partir du 1^{er} janvier 2016.

Durant l'année, aucuns émoluments n'ont été attribués. Toutefois, Michel De Veseleer a reçu un avantage en nature d'un montant de 180 euros pour ses frais de GSM.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/05/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature

4) Enfin, les mandats pour les gérants pour l'exercice écoulé sont approuvés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

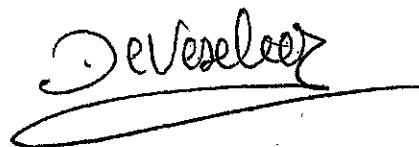
DE VESELEER Michel



DE VESELEER Mehdi



DE VESELEER Gaëlle



DE VESELEER Gwendoline



DE VESELEER Marie- Joëlle



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/05/2016 - Annexes du Moniteur belge